



## COMMISSION CONSULTATIVE DE L'USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DES CHENEVIERS

### Rapport d'activité mandature 2024-2029 1<sup>ère</sup> année (1<sup>er</sup> février 2024 – 31 janvier 2025)

#### I. Bases légales de la Commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20).
- Article 5, lettre p, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOf; A 2 20.01).
- Article 32C, al. 4 de la loi sur la gestion des déchets, du 20 mai 1999 (LGD; L 1 20).

#### II. Compétences légales de la Commission

- Art. 32C "autorisation d'exploiter" de la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD, L 1 20).
- al. 3 : l'autorisation d'exploiter est délivrée après consultation des communes, ainsi que des associations représentatives des utilisateurs et du voisinage, représentées au sein d'une Commission consultative.
- al. 5 : la Commission consultative fait rapport au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des Services Industriels. Ce rapport est joint au rapport de gestion des Services Industriels.

#### III. Activités de la Commission

La Commission s'est réunie à deux reprises lors de cette 1<sup>ère</sup> année. Les thèmes suivants ont été abordés lors des deux séances qui ont eu lieu les 12 juin et 27 novembre 2024 :

- **Gestion quantitative des déchets, travaux importants et projets**

L'usine a réceptionné environ 220'000 tonnes de déchets en 2024 (219'662t), soit 8'900 tonnes de moins qu'en 2023.

L'application de la nouvelle loi sur les déchets, qui vise à augmenter la zone d'apport de l'usine des Cheneviers à l'ensemble des déchets incinérables du Canton et qui a été votée à l'unanimité par le Grand Conseil en 2022, est toujours suspendue à la décision du Tribunal Fédéral.

La perte majeure des apports au T1 2024, liée à l'accroissement des exportations de déchets issus de centres de tri genevois, n'a été que partiellement rattrapée sur le reste de l'année.

Sur le global des déchets urbains et des déchets industriels genevois, les apports 2024 sont toutefois stables, avec une légère augmentation de 3.5% par rapport à 2023 (respectivement 130'309 t et 125'874 t).

Les livraisons des refus de centres de tri genevois (code 40) sur 2024 ont été quant à elles bien inférieures aux apports de 2023, avec 7'649 tonnes de

moins. De ce fait nous constatons une baisse de 25% des apports sur cette catégorie de déchets à fin 2024.

La quantité de bois genevois est relativement stable par rapport à 2023.

L'usine a dû freiner les apports en août et septembre en raison des problèmes d'exploitation rencontrés sur les fours, qui ont nécessité des arrêts non planifiés. Les apports extérieurs au Canton ont également diminué en comparaison à 2023. Pour rappel, en 2023, 10'606 tonnes de déchets urbains ont été apportées de l'extérieur du canton depuis la SATOM à la suite de l'incident sur leur turbine à fin 2022 et également depuis l'usine Tridel pendant leurs révisions. Par ailleurs, 3'700 tonnes de bois hors Canton ont été livrées en moins cette année.

- **Bilan sur les quantités de déchets incinérés et les quantités de mâchefer produites.**

L'usine a incinéré 211'147 tonnes de déchets en 2024, soit 10% de moins qu'en 2023.

La proportion de mâchefers triés mis en décharge reste stable et représente 17.4% des déchets incinérés (37'011 t).

La majeure partie des mâchefers triés ont été exportés vers la décharge de Boécourt dans le Jura.

Environ 3'380 tonnes de métaux ont été valorisées par l'installation du Bois-de-Bay.

- **Bilan sur les approvisionnements et le fonctionnement des installations présentes sur le site de Châtillon : pôle vert, décharge cantonale et ITMR.**

La décharge cantonale du site de Châtillon est fermée depuis fin avril 2024 et les travaux de couverture finale sont en cours depuis le mois de juin 2024. Les travaux de couverture de la décharge vont se poursuivre jusqu'au deuxième trimestre 2026.

Le site de Châtillon a traité 23'856 tonnes de déchets verts, soit 6.8% de plus par rapport à 2023.

99% des tonnages ont été traités sur le site de Châtillon, avec 1% de compostage en bord de champs.

L'installation de traitement des matériaux de route a pris en charge 4'750 tonnes, soit 231 tonnes de plus qu'en 2023.

- **Bilan énergétique des Cheneviers : production et vente d'électricité et de chaleur sur les réseaux.**

Le tonnage incinéré en 2024 est de 211'147 tonnes, soit 10% de moins qu'en 2023. 2024 est une année marquée par une très forte baisse des approvisionnements en déchets genevois à T1 2024, puis des arrêts non planifiés des lignes d'exploitation plus fréquents que d'habitude (queue de projet des travaux Cheneviers 4 à la valorisation énergétique et problèmes standard tels que des bouchages catalyseur). Les lignes ont fonctionné pendant 14'700 h en 2023 contre 13'300 h en 2024, ce qui représente 58 jours supplémentaires d'arrêt d'une ligne en 2024.

Avec 44 GWh, la vente d'électricité est inférieure à la prévision et à la production 2023 en raison du retard dans la remise en service de la TG3 à la suite de la maintenance planifiée. Pour rappel la puissance de l'ancienne turbine TG3 est supérieure à la puissance de la nouvelle turbine car cette dernière est dimensionnée pour favoriser la production de chaleur.

Avec 257 GWh, la vente de chaleur est très inférieure à la prévision en raison des exportations de déchets vers l'extérieur du canton qui se sont accélérées depuis décembre 2023 et sur tout T1 2024, ainsi que la forte diminution des apports hors canton. Ceci a conduit à 5 semaines consécutives d'arrêt d'une ligne par manque de déchets entre janvier et février, au moment où les besoins des réseaux de chauffage à distance sont les plus grands. De plus, au mois de mars, une fuite sur le réseau CADIOM a limité la vente de chaleur à 50% de nos capacités.

- **Point de situation sur les principaux événements, projets et travaux réalisés durant la période écoulée :**

- Les portes ouvertes SIG les 5 et 6 octobre 2024 ont été l'occasion d'accueillir environ 1'000 visiteurs sur le site des Cheneviers.
- Des projets d'amélioration des lignes de Cheneviers 3 ont été menés et se poursuivront en 2025 pour améliorer le fonctionnement des électrofiltres.
- Le projet pour une nouvelle installation de traitement des mâchefers, dans le but de réduire considérablement la fraction à enfouir en décharge de type D, a été validé par la Direction Générale et le Conseil d'Administration de SIG. Ce projet novateur est un partenariat avec une entreprise privée.
- Les travaux pour aménager un nouvel accès pour le CTDS, nécessaire pendant les travaux de la future usine Cheneviers IV, ont démarrés.

- **Point de situation sur le transport fluvial :**

Les activités de transport fluvial ont été impactées au début 2024 par les crues centennales qui se sont produites les 15 novembre et 12 décembre 2023.

Les débits importants à la suite des crues du Rhône en juin et juillet 2024 ont aussi empêché la navigation fluviale.

En 2024, on décompte ainsi 25 semaines de navigation et 50% de déchets transportés par voie fluviale en plus par rapport à 2023.

Une Etude Environnementale Stratégique est lancée par le SERMA et abordera entre autres la question de la navigabilité du Rhône entre la Jonction et Les Cheneviers sur le long terme.

- **Bilan des principales actions environnementales menées durant la période écoulée :**

- Campagne OPair 2024 de mesures des émissions atmosphériques sur les 2 fours à grilles
- Suivi et élaboration du rapport de suivi des immissions atmosphériques 2024, Campagnes 2024 de prélèvements et d'analyses de feuilles de chênes).

- **Bilan des éventuelles perturbations de fonctionnement des installations, des émissions et immissions atmosphériques et des rejets liquides :**

- Conformités OPair,
- Bilan des émissions en tonnes,
- Emissions de NOx, by-pass des catalyseurs,
- Bilan des traitements des rejets liquides.

Les actions menées sur les catalyseurs ont permis de réduire le nombre de bypass et d'améliorer encore la performance de réduction des NOx des installations de Cheneviers 3.

Au niveau des rejets liquides, les performances sont également satisfaisantes. Un évènement d'exploitation sur les résines des échangeurs en septembre explique une baisse du taux de conformité à 96.2% contre 99.3% en 2023.

- **Résultats de la campagne annuelle de contrôles des rejets atmosphériques menée par l'organisme externe officiel.**

Les résultats étaient conformes à la réglementation et à l'autorisation d'exploiter.

- **Statistique des fermetures du rideau des barges.**

Une panne est à déplorer pendant le mois d'octobre sur l'alimentation électrique du pousseur pour alimenter la motorisation des rideaux des barges.

- **Campagne de biosurveillance de la qualité de l'air par les abeilles (métaux lourds et dioxines/furanes). Suivi de deux ruchers (Verbois et Jussy).**

La campagne ne démontre pas d'impact sur les abeilles qui butinent à proximité de l'usine en comparaison aux analyses obtenues à Jussy.

- **Point sur le projet Cheneviers IV**

Présentation du phasage général du projet de remplacement de l'usine actuelle. Présentation des travaux réalisés en 2024 et de ceux à venir sur les années suivantes :

L'année 2024 a été consacrée à la levée des réserves de travaux relatives aux installations mises en service en octobre 2023, ainsi qu'aux optimisations du fonctionnement de ces installations. En ce qui concerne les études, il a été évalué l'intérêt de la condensation des fumées en vue d'augmenter la quantité de chaleur fournie aux réseaux par les futures installations. Un modificatif de l'autorisation de construire, motivé en grande partie par une simplification de la toiture du bâtiment et des travaux de sous-oeuvre, a été préparé. Les offres concernant le lot 1 (équipements de traitement des déchets) ont été reçues et analysées.

Par la suite, pour l'année 2025, les principales étapes du chantier seront marquées par la signature du contrat avec le fournisseur des nouveaux fours et chaudières puis, en parallèle de la menée des études de ce fournisseur, la démolition de Cheneviers I et II, la construction des ouvrages destinés à accueillir ces nouveaux équipements.

Le planning intentionnel établi à ce jour indique une mise en service de Cheneviers IV en 2029.

#### IV. Secrétariat de la Commission

Le secrétariat de la Commission est assuré par les Services industriels de Genève.

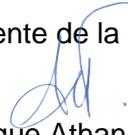
Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Convocation des séances de la Commission.
- Préparation de l'ordre du jour.
- Organisation des divers événements (visites des chantiers, repas, etc.)
- Prise des procès-verbaux de la Commission.
- Envoi des présentations et des PV aux membres.

#### V. Frais de la Commission

- A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) : CHF 650.00
- B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF) : Néant
- C. Corrections d'examen écrits et examens oraux (art. 26 RCOF) : Néant.
- D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF) : Néant

Présidente de la Commission :



Véronique Athané Ryser  
Directrice générale de SIG